

Affaire n° 15-20250626

**Construction d'une crèche (Établissement d'Accueil de
Jeunes Enfants) à la Plaine des Cafres
Lot n° 5 : Peintures / Revêtements souples
Modification n° 2 au marché VI2020.75
(DGA Grand Travaux – Louis Boyer / Service Architecture
– David Vacher - Olivier Luspot)**

**Soumise au Conseil municipal
Séance du jeudi 26 juin 2025**

Dans le cadre des travaux de construction de l'Établissement d'Accueil de Jeunes Enfants crèche de la Plaine des Cafres, le marché de travaux VI2020.75 du lot n° 5 : Peintures / Revêtements souples a été notifié 9 juin 2020 à l'entreprise EIMR CRODIER – 15 rue des Vétivers Zac Plateau goyaves 97450 Saint-Louis, pour un montant global et forfaitaire de 143 100,95 € TTC.

La présente modification a pour objet la reprise d'ouvrages de peinture suite à un vandalisme et un incendie volontaire causé par des personnes extérieures au chantier. Les dégradations sur les structures et peintures nécessitent des travaux supplémentaires.

Un devis a été demandé à l'entreprise EIMR CRODIER et a fait l'objet d'un contrôle et d'une validation par la maîtrise d'œuvre. Les travaux complémentaires entraînent une plus-value de 11 888,00 € HT, soit 12 898,48 € TTC.

L'incidence financière de la modification sur le marché initial est la suivante :

- Montant initial :	131 890,28 € HT soit 143 100,95 € TTC
- Modification n°1 :	-15 237,60 € HT soit -16 532,80 € TTC
- Modification n°2 :	11 888,00 € HT soit 12 898,48 € TTC

Le nouveau montant du marché est de 128 540,68 € HT soit 139 466,64 € TTC, soit une diminution du marché initial de 2,54% tous avenants confondus.

Les travaux d'adaptation n'entraînent aucun délai supplémentaire et s'inscrivent suivant le planning indice 3 du 18 avril 2025.

Considérant la diversité des acteurs et protagonistes dans la gestion de ces dossiers ayant généré des surcoûts importants, la collectivité se réserve le droit de rechercher toute responsabilité susceptible d'avoir généré ces surcoûts et en conséquence, d'intenter le cas échéant, toute action récursoire qui en découlerait.

Ces travaux seront passés en application de l'article R.2194-8 du Code de la commande publique.

La dépense correspondante sera imputée au chapitre 23 compte 2313, dans la limite des crédits inscrits au budget.

Document certifié conforme à l'original

<https://delib.mairie-tampon.fr>

Publié le 07/07/2025 à 11:47

Envoyé en préfecture le 07/07/2025

Reçu en préfecture le 07/07/2025

Publié le



ID : 974-219740222-20250626-15_20250626-DE

Le Conseil municipal est invité à :

- approuver la présente modification n°2 au marché VI2020.75 passé avec l'entreprise EIMR CRODIER,
- autoriser le Maire, ou en son absence l'adjoint délégué, à signer toute pièce relative à cette affaire.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Maire,

Document certifié conforme à l'original

<https://delib.mairie-tampon.fr>

Publié le 07/07/2025 à 11:47

Envoyé en préfecture le 07/07/2025

Reçu en préfecture le 07/07/2025

Publié le

ID : 974-219740222-20250626-15_20250626-DE



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS AVENANT N°2

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice)

Commune du Tampon - Service des Marchés Publics
256, Rue Hubert Delisle
97430 Le Tampon
Tél: 02 62 57 86 78

B - Identification du titulaire du marché public

EIMR CRODIER
15 rue des Véttyvers - Zac Plateau goyaves
97450 SAINT LOUIS
Tel: 0692 25 33 19
Adresse électronique : crodier.stephane@hotmail.fr

C - Objet du marché public

CONSTRUCTION D'UN ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS A LA PLAINE DES CAFRES
LOT 5 : PEINTURES / REVETEMENTS SOUPLES

Marché : **VI2020.75**

Date de la notification du marché public : **09/06/2020**

Montant initial du marché public : **143 100.95 € TTC**

Délai d'exécution des travaux : **14 mois (hors période de préparation et congés légaux), suivant planning ind01 du 13 04 2022**

D - Objet de la modification du marché public

✓ Modifications introduites par le présent avenant :

Dans le cadre des travaux de construction de l'Établissement d'Accueil de Jeunes Enfants crèche de la Plaine des Cafres, le marché de travaux n° VI2020.75 du LOT 5 : PEINTURES / REVETEMENTS SOUPLES a été notifié le 09/06/2020 à l'entreprise EIMR CRODIER 15 rue des Véttyvers Zac Plateau goyaves 97450 SAINT LOUIS, pour un montant global et forfaitaire de 143 100.95 € TTC.

La présente modification a pour objet la reprise d'ouvrages de peinture suite à un vandalisme et un incendie volontaire causé par des personnes extérieures au chantier. Les dégradations sur les structures et peintures nécessitent des travaux supplémentaires.

Un devis a été demandé à l'entreprise EIMR CRODIER et a fait l'objet d'un contrôle et d'une validation par la maîtrise d'œuvre. Les travaux complémentaires entraînent une plus-value de 11 888,00 € HT soit 12 898,48 € TTC.

E – Incidence financière de l'avenant

Nous obtenons les montants suivants :

NOUVEAU MONTANT DU MARCHÉ :

- Montant total du marché de base : **131 890,28 € HT soit 143 100,95 € TTC**
- Montant total avenant n°1 : **-15 237,60 € HT soit -16 532,80 € TTC**
- Montant total avenant n°2 : **11 888,00 € HT soit 12 898,48 € TTC**

Le nouveau montant du marché est de 128 540,68 € HT soit 139 466,64 € TTC, soit une diminution du marché initial de 2,54% tous avenants confondus.

Ces travaux seront passés en application de l'article R.2194-8 du Code de la Commande Publique.

F – Durée du marché

Les travaux d'adaptation n'entraînent aucun délai supplémentaire.

G – Généralités

Tous les articles du marché demeurant applicables tant qu'ils ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions convenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

H - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
EIMR CRODIER 15 rue des Vétivers Zac Plateau goyaves 97450 SAINT LOUIS		

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

I - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

A Tampon,

Signature

J - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

▼ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

▼ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

▼ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord cadre.)